

1<sup>er</sup> juin 2016

## Communiqué de presse

### ***Initiative AVS plus : pour une AVS renforcée***

Lors de son Assemblée des délégués du 1.6.2016, La Fédération Suisse des Retraités a examiné l'initiative populaire AVS plus. Elle a décidé de soutenir cette initiative après être arrivée aux conclusions suivantes : Pour les retraités, comme pour les salariés encore en activité, "**AVS plus**" est la meilleure réponse à l'affaiblissement croissant du pouvoir d'achat qu'offre la prévoyance vieillesse dans notre pays.

Le 2<sup>e</sup> pilier perd relativement de plus en plus de son poids. En effet, nous constatons que :

- de nombreuses caisses de pension n'assurent plus les indexations au coût de la vie ;
- vu l'augmentation de l'espérance de vie, le taux de conversion continuera d'être revu à la baisse, cela deviendra toujours plus inéluctable ;
- les revenus des capitaux épargnés sont au plus bas, voire négatifs ce qui, dans le système de capitalisation du 2<sup>e</sup> pilier, conduit à la disparition d'une source importante de financement et contribue à son affaiblissement ;
- la primauté des cotisations devient de plus en plus la règle ce qui évite certains rachats pour les jeunes travailleurs, mais diminue les prestations du 2<sup>e</sup> pilier lorsqu'arrive l'heure de la retraite.

Seul le principe de répartition directe prévu par l'AVS assure une relative bonne stabilité de la prévoyance vieillesse, il est donc, plus que jamais, souhaitable de la renforcer. Le financement peut être assuré par une faible augmentation des cotisations AVS actuelles (on parle de +0,4% pour le salarié et autant pour l'employeur).

Un relèvement de 10 % des rentes AVS permettra d'augmenter le revenu moyen des personnes vivant seules d'environ CHF 200.- par mois et celle des couples d'environ CHF 350.-. Pour un tiers des personnes à la retraite, l'AVS est la seule source de revenu. En pensant à elles, il devient encore plus évident qu'il est nécessaire d'agir prioritairement par un soutien au premier pilier de notre prévoyance vieillesse.

Il ne s'agit nullement de révolutionner le système, mais de montrer un signal clair en vue de son renforcement et non d'aller, comme certains le voudraient, vers son démantèlement.

**La Fédération Suisse des Retraités soutient l'initiative populaire AVS plus.**